

ches, ainsi qu'on peut s'en assurer dans l'acte de vente du claustral des dits religieux, en 1791.

III.

Ce fut probablement la faveur dont jouissaient les Feuillans auprès de l'autorité qui engagea la confrérie des négociants de Lyon à choisir leur église pour lieu de réunion. Je puiserai des renseignements sur cette pieuse association dans un petit volume de 68 pages, auquel je tâcherai de conserver sa naïveté qui n'est pas sans charme. Voici son titre : *Institution et règlement de la confrérie des négociants de Lyon, établie dans l'église des RR. PP. Feuillans ; avec un abrégé de la vie de saint Hommebon, patron de la confrérie. Chez Antoine Jullieron, à l'enseigne des Deux Vipères. 1668.*

Ce petit livre commence par un *carmen* de Hieronyme Vida, en l'honneur de saint Hommebon :

*Beate pauperum pater,
Decus Cremonæ, Homobone, etc.*

Après une dédicace à MM. les négociants de Lyon, nous lisons la vie du patron de l'œuvre. Il naquit à Crémone, de marchands médiocrement riches, qui le firent baptiser sous le nom de Hommebon, par une inspiration secrète du ciel. D'après l'auteur « il était fort éloigné des vices qui sont ordinaires à la plupart « de ceux qui font profession de la marchandise, comme la fraude « et l'avarice, l'injustice, le mensonge et l'envie. Il était si peu « attaché aux richesses qu'il n'excédait jamais un pinct du juste « prix. » Son excessive charité déplaisait singulièrement à sa femme, qui voyait probablement la ruine en perspective ; mais Dieu faisait des miracles en sa faveur. Ainsi, dans un temps où il y avait une grande misère à Crémone, il distribua aux pauvres, en l'absence de sa femme, une provision de pain recueillie dans son logis, et le soir à souper on trouva la même quantité de pains et beaucoup meilleurs. Une autre fois, portant des bouteilles de vin à ses laboureurs, il rencontra en route des pauvres altérés